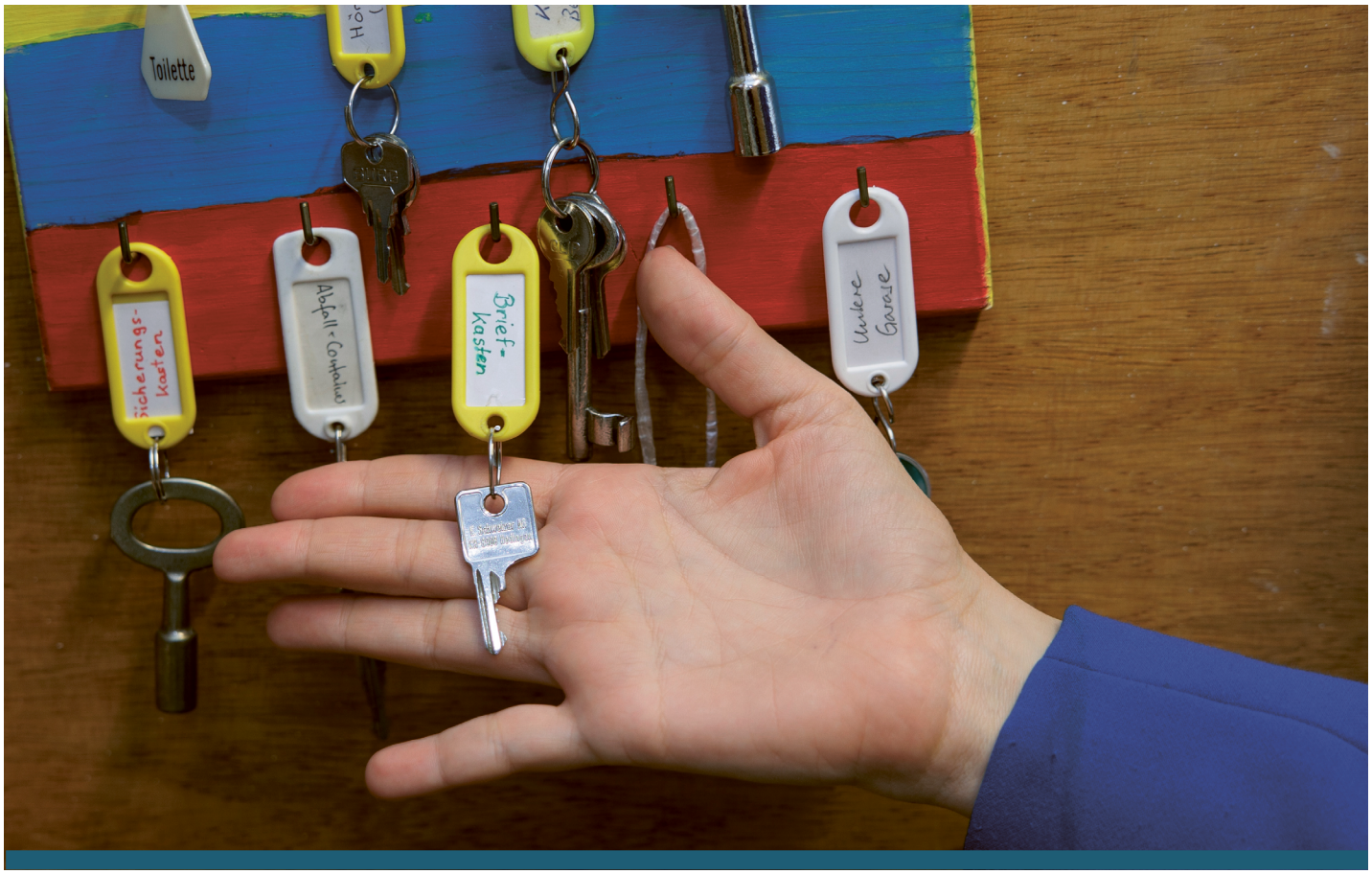
pro infirmis

Prestation InsertH

Pourquoi ? Comment ? Quoi ?



Pourquoi InsertH existe ?

Aujourd'hui, de nombreuses personnes au bénéfice d'une rente AI entière ont les compétences, la motivation et les ressources pour travailler, mais restent exclues du marché primaire de l'emploi.

En ratifiant la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) de l'ONU en 2014, la Suisse s'est engagée à garantir aux personnes handicapées le droit au travail au sein d'un milieu ouvert et inclusif (Art. 27).

Avec InsertH, notre ambition est simple : **favoriser l'inclusion professionnelle**, permettre à ces personnes d'être actrices de leur parcours et contribuer concrètement à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises, ainsi qu'aux Objectifs de développement durable de l'ONU:



8.5
D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.



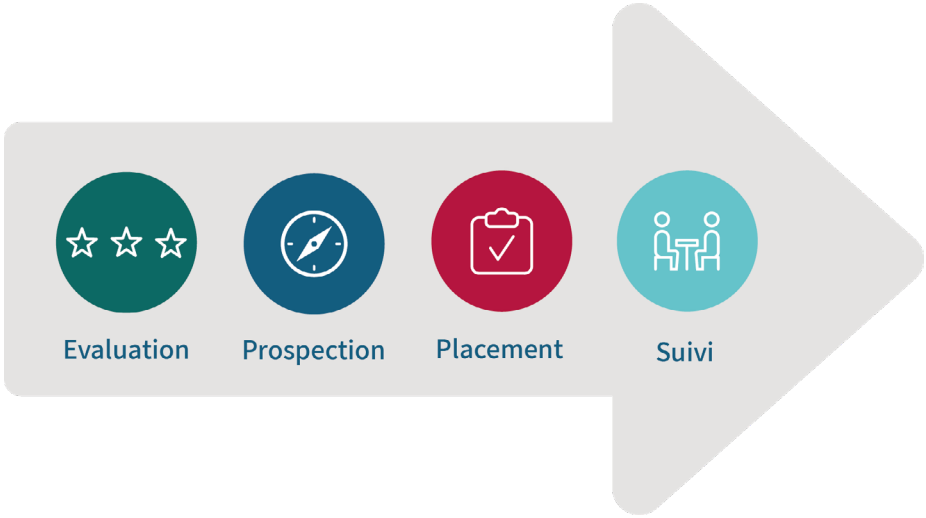
10.2
Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Présentation d'InsertH sur notre site web :
https://www.proinfirmis.ch/fr/prestations/fribourg/inserth.html

Comment agissons-nous ?

InsertH propose un accompagnement individualisé et structuré, à la fois pour les candidat-es et pour les employeurs.

Nous évaluons la situation globale de la personne – santé, compétences, motivations – puis construisons un projet professionnel personnalisé. En parallèle, nous travaillons étroitement avec les entreprises : prospection ciblée, création de postes adaptés, définition des tâches, mise en place de stages ou d'emplois, et job-coaching tout au long du parcours. Les candidat-es viennent en appui aux autres employé-es pour les soulager de certaines tâches, dans des postes sur-numéraires.
L'employeur n'est jamais seul : nous assurons un suivi régulier et des bilans tripartites.



Concrètement, que proposons-nous ?

InsertH permet la création de postes de travail adaptés dans l'économie libre.

C'est un pari gagnant-gagnant : les tâches sont définies au sein de l'entreprise afin de répondre précisément à ses besoins, tout en permettant à l'employé-e de retrouver une place active dans la société et de valoriser ses compétences à son rythme. La rémunération sociale versée, comprise en général entre 5.– et 15.–/h, concilie engagement social et maîtrise des coûts. Par ailleurs, l'employé-e bénéficie d'un accompagnement personnalisé, favorisant motivation et progression tout au long de son parcours.

Conclusion

InsertH, c'est bien plus qu'un placement, c'est :

- un partenariat durable,
- une inclusion professionnelle concrète,
- une valeur ajoutée sociale et humaine pour l'entreprise,
- une avancée vers le développement des ODD de l'entreprise



Vous souhaitez en savoir plus sur InsertH ?

Tél. 058 775 30 00

frinserth@proinfirmis.ch

Pro Infirmis
Rte St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
Tél. 058 775 30 00

proinfirmis.ch/fr

Compte des dons
IBAN CH24 0076 8300 1230 2230 6

Faites un don avec TWINT !

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Confirmez le montant et le don

Pro Infirmis est une institution d'utilité publique reconnue par la Fondation ZEWO
(service spécialisé suisse des institutions d'utilité publique)

Photos: Pro Infirmis / Dominique Meienberg

05.2026